

Membres Absent :

Alain Planson, Jean Paul simonet, Joel Rousseau

Membres Excusés :

Anthony esse, Bruno Marlois, Marc sinzot

Membres présents :

Philippe Guillaume, Patrick Hourlier, Fabrice Gauchy, Pierre Bourg, Paul Antoine Boudet, Sara-Jane Gilotin, Fabrice Prodhomme, Frédéric Lejeune, Daniel Pouteau, Jean Claude Dieudonné, Gilles Hurpez, Jackie Lefevre, Jean Marc Bleuse, Eric Vandeweghe, Jean Michel Pasquier, Alain Bourin, Thierry Boudet, Marc Georgelin, Christophe Lingat, Jean Claude Lenfant, Stéphane Lefevre, Philippe Sinner, Julien Woiret,

19Heures ouverture de la séance par le président et la présentation du rapport moral 2009.

Bilan 2009

Troisième année d'existence pour le club avec un bilan positif. Le club compte 28 pilotes. Evocation des conditions météo sur l'année notamment le premier semestre, assez catastrophiques, mais un second plus engageant. Précisions sur une année a vent. Rigueur sur le comportement des pilotes, aucun incident a déplorer. Le président souhaite que cela se poursuive sur 2010.

Plate Forme de Lagery

Un nouveau site trouvé grâce a la mobilisation des pilotes. Site de Lagery, près de Reims. Site bientôt officiel avec un arrêté préfectoral et un protocole d'utilisation mis en place par la BA 112 a l'intention du RC ULM, dans le but de sécuriser notre activité.

Le président évoque la difficulté administrative pour la mise en place du dossier d'homologation. Mais résultat positif car terrain homologuer en moins de 4 mois ! Remise d'un document sur les modalités d'utilisation du nouveau terrain et présentation du protocole militaire de la BA112.

Précisions apportés sur le coup du terrain, assurances et entretien de l'ordre de 600€ par an. Entretien effectué par le propriétaire. Le président rappel qu'il est le gestionnaire du terrain et donc responsable, seul les membres du RC ULM peuvent utiliser ce terrain. Le président n'acceptera aucun pilote ULM extérieur sans un contact téléphonique au préalable.

Remboursement des pilotes qui ont utilisé Corbeny pour un montant de 30€ pour 3 pilotes du club soit 90€ reversé a AZUR ULM.

Le président insiste sur le fait que ce terrain est le terrain pour les adhérents du club et que c'est leur terrain de jeu. Précision donnée par le président sur le risque de fermeture de 2 plates Formes dans la région, Charleville et Romilly.

Les rencontres et sorties club

Le président évoque les différentes manifestations de 2009 comme, Badinières, Les 2 Caps, Les Aérofolies, La Coupe Icare.

Les regrets avec l'annulation des Rencontres Automnale (motivation sur l'annulation : cause météo), du Mini Raid, de la Fête de du Club pour cause de non terrain et l'annulation de la Fête de l'Air pour défaut de subventions de la Ville de Reims.

Il évoque la sortie club du Doubs qui a remporté un vif succès, tous les pilotes souhaitent la renouveler en 2010. Il évoque aussi la faiblesse du coup pour la participation a la sortie Doubs, 30€ par pilote.

Le président remercie l'ensemble des pilotes qui se sont impliqués dans les organisations de manifestation. Il remercie aussi le Président de Courtisols qui devait accueillir les rencontres.

Le bureau

Mise en place d'une commission SORTIE qui va être assurée par Marc Georgelin et Philippe Guillaume.

Composition du bureau avec le départ de Sara Gilotin, après vote, Philippe Sinner est en charge du Secrétariat au coté de Pierre et Paul-Antoine.

Parapente

Le président évoque le souhait de plusieurs pilotes de pratiquer le parapente, il s'oriente donc en complément du club vers CVL 51 afin de profiter des conseils des moniteurs pour accéder au brevet de pilote. C'est aussi l'occasion d'effectuer des sorties mixtes moteurs et libres.

### Acquisition

Dans les acquisitions 2009, nous avons maintenant une VHF disponible pour les pilotes. Cette radio a été achetée en vue des Rencontres Automnales. Aucune acquisition n'est prévue pour l'année.

### Aide 2010

Un dossier va être déposé auprès du Conseil Régional afin d'obtenir des subventions soit pour le fonctionnement soit pour une manifestation.

### Internet et blog pilote

Le président encourage ce genre d'initiative et évoque les fréquentations sur le site du club avec plus de 3000 connexions. 3 sites existes aujourd'hui réalisé par PhilAir, Philkivol, et Le Frelon.

### Assurances 2010

Les licences 2010 sont disponible auprès du bureau, je rappelle que vous devez vous identifier sous le numéro Club FFLUM 5110 afin d'être en conformité avec votre structure.

### Stage performance

Le président propose la mise en place d'un Stage de perfectionnement au pilotage paramoteur  
Pascal Vallée, pilote compétiteur, en concertation avec le Club proposera stage de perfectionnement. Il ne s'agit pas d'un stage spécifique mais plutôt généraliste portant sur tous les aspects techniques du pilotage susceptible d'être améliorées et ceci dans le but d'augmenter le plaisir et la sécurité. Le stage est limité à 6 pilotes, le tarif pour 2 jours est de 240€, une participation club est prévu.

### Fédération

Le président évoque les travaux en cours au sein de la FFPLUM  
Assouplissement de la réglementation des paramoteurs  
Examen de pilote, et instructorat : adaptation (QCM!) et normalisation  
La procédure simplifié d'ouverture de plate-forme "site d'écologie", et notion de plate-forme "occasionnelle".

### Initiative

Il évoque le cas d'Anthony, pilote du club, il a crée une nouvelle structure, GLIDER ACCESS, Anthony a crée sa propre entité, elle a vocation de proposer aux publics ainsi qu'aux collectivités locale les joies du paramoteur dans les Ardennes.

### A venir

Le Mondial Paramoteur à Bass-Ham en Moselle, c'est l'événement de l'année a ne manquer sous aucun prétexte. La commission sortie gèrera la chose pour les pilotes du club. Les dates du 25 juin au 27 juin. Le club participera au frais d'engagement pour ceux qui seront présents au Mondial Paramoteurs.

### Sorties 2010

Voici quelques propositions :

- Les Ardennes, découverte des Forts de la ligne Maginot, secteur de Sedan et abbaye d'Orval
- La Bourgogne, a la découverte du terroir et de ses reliefs
- Soties club sur 3 ou 4 jours DOUBS en Mai
- Week-end Baie de Somme Avril
- Rencontre Isère Paramoteur Avril
- Fête du club Juin 2010
- Mini Raid Aout ou Septembre
- Rassemblement Matagne Belgique Aout
- Rencontres Nord Paramoteur Mai
- Coupe Icare 2010 Septembre
- Automnale Paramoteur Octobre

La commission sortie va gérer ce calendrier et vous informer rapidement

### Conclusion du Pdt

Le président remercie les nouveaux pilotes qui rejoignent le RC ULM, Christophe Lingat, Stéphane Lefèvre et Jean Claude Lanfant.

Présentation du rapport financier 2009

Pierre Bourg évoque le bilan des recettes et des dépenses

## BILAN FINANCIER 2009

| RECETTES                | MONTANT           | DEPENSES                                 | MONTANT          |
|-------------------------|-------------------|--|------------------|
| <b>ANCIEN SOLDE</b>     | <b>1 796,77 €</b> |  |                  |
| Cotisation club         | 1 620,00 €        | Buffalo                                  | 106,40 €         |
| Sortie Doubs            | 330,00 €          | CVL (Pliage secours)                     | 12,00 €          |
|                         |                   | Bar Le Thiers (Préparation sortie Doubs) | 74,10 €          |
| Huile YACO              | 11,00 €           | Sortie Doubs                             | 992,55 €         |
| Blousons                | 440,00 €          | Champenois Publicité (Blousons)          | 789,96 €         |
| Air Courtage Assurances | 116,29 €          | Bar L'escale (préparation automnale)     | 20,00 €          |
|                         |                   | Blidas                                   | 8,80 €           |
|                         |                   | Radio                                    | 139,00 €         |
|                         |                   | Timbres (Retour chèques Automnale)       | 20,40 €          |
|                         |                   | Champagne                                | 82,80 €          |
|                         |                   | Location plate Forme Lagery              | 100,00 €         |
|                         |                   | Azur ULM (Prêt de la plateforme)         | 90,00 €          |
|                         |                   | Téléphone Président                      | 60€              |
| <b>TOTAL Recette</b>    | <b>4 314,06 €</b> | <b>Total Dépenses</b>                    | <b>2 512,81€</b> |
| <b>RESULTAT</b>         |                   | <b>1 801,25€</b>                         |                  |

Si vous en êtes d'accord, "le solde excédentaire" sera affecté, après approbation des comptes au budget 2010.

| <b>PREVISIONNEL 2010</b> |                 |                          |              |
|--------------------------|-----------------|--------------------------|--------------|
| RECETTES                 |                 | DEPENSES                 |              |
| <b>Solde 2009</b>        | <b>1801,25€</b> | Terrain Lagery           | 200€         |
|                          |                 | Frais d'entretien Lagery | 100€         |
|                          |                 | Assurance Terrain        | 500€         |
| Cotisations Club         | 1500€           | Sorties Club             | 1000€        |
| Air coutages Assurances  | 100€            | Fetes du club            | 100€         |
|                          |                 | Automnales               | 1000€        |
| <b>TOTAL RECETTE</b>     | <b>3401,25€</b> | <b>TOTAL DEPENSES</b>    | <b>2900€</b> |
| <b>RESULTAT</b>          |                 | <b>501,25€</b>           |              |

Approbation des comptes

Election du secrétaire, Philippe Sinner élue a l'unanimité

Remise des Trophées Club par Sara aux différentes personnes qui ont marqué l'année.

Questions Diverses :

- Installation sur la base à prévoir manche a Air et cônes de signalisation
- Possibilité d'organiser une journée a la BA 112 afin d'observer et rencontrer les chef de Vigie à l'ESCAT de la Ba, contact par Christophe Lingat et Polo
- Inquiétudes sur le protocole d'accord militaire d'utilisation du site, le président évoque que c'est une demande de la part de l'autorité militaire, et qu'il est tout a fait d'accord avec ce genre de protocole. Il est mis en place afin de sécuriser la zone sur laquelle nous évoluons et permet ainsi aux pilotes de chasse de la BA 112 de savoir quand nous volons ceci afin d'éviter des incidents entre appareils militaires et ULM.
- Des demandes de précisions (Voir tableau ci-dessous) sur les hauteurs Max de vol au dessus de Lagery et de la classification de la TMA1 Reims situé au dessus de Lagery est évoqués, car un doute, pour un certain nombre de pilotes semble être évident. Le président rappelle que la hauteur Max de vol sur Lagery est de 150m par rapport au sol. Il ne faut en aucun cas percé cette TMA1 Reims sans équipement radio qui en plus est classé D. Pour sortir il faut se diriger vers le SO, la ou les plafonds ne sont plus restrictifs.

**Précision sur la TMA** : sont des Zones qui se présentent souvent en plusieurs couches de dimensions de moins en moins grande lorsqu'on s'approche du sol, elles font la liaison entre les routes et les aéroports. A l'intérieur de certaines TMA (il y en a de plusieurs types A, B, C, D, E, G), le trafic VFR peut éventuellement s'aventurer à condition d'y avoir été **explicitement autorisé par le contrôle aérien compétent**. Il n'est pas rare que l'on puisse passer en VFR **au-dessous** d'une TMA (voire même **au-dessus**) sans même en demander la permission à quiconque. Chaque TMA est définie par sa forme géographique et par ses altitudes de base et de sommet. C'est là encore une raison supplémentaire de **bien étudier sa carte aérienne avant le vol**.

**Selon le type de TMA, la pénétration par inadvertance peut entraîner une réaction qui va du rappel à l'ordre énergique à la suspension (voire la suppression) de la licence de vol.**

On ne plaisante pas avec une TMA ... et encore moins avec une CTR :

**Conclusion :**

**CTR: strictement interdit de voler**

**TMA: de classe A, B, C, D interdite, de classe E et G autorisé**

**Précision TMA1 Reims CLASSE D : Limites verticales : de 1 300 pieds (400 mètres) par rapport au niveau moyen de la mer au niveau de vol 055 (1 700 mètres).**

**Précision sur la classe D** : Espace Contrôlé, Autorisation d'entrée obligatoire par radio.

## Base ULM de LAGERY

TMA Reims de 1300Ft à 5500Ft

22 kilomètres de Reims, accès par A4 ou par D980

Niveau utile : 1300 Ft/400M Max

Altitude de la plate-forme : QFE : 240 M

Hauteur Max de vol : 150 M par rapport au terrain

Survol de LAGERY : **INTERDIT !**



Un petit lien bien utile et remis à jour assez souvent qui permet de visionner les TMA et CTR en 3D dans Google earth:

<http://francois.fouchet.free.fr/> (<http://francois.fouchet.free.fr/>) puis cliquer sur "Google Earth : les espaces aériens français en 3D".

21 heures fin de l'AG du Reims Concept ULM, un repas est pris par l'ensemble des pilotes au restaurant, le tout dans une ambiance conviviale.

Le bureau reste a votre disposition pour toutes infos complémentaires.

Bonne soirée, le bureau du RC ULM

Pierre, Phil, Paul-Antoine